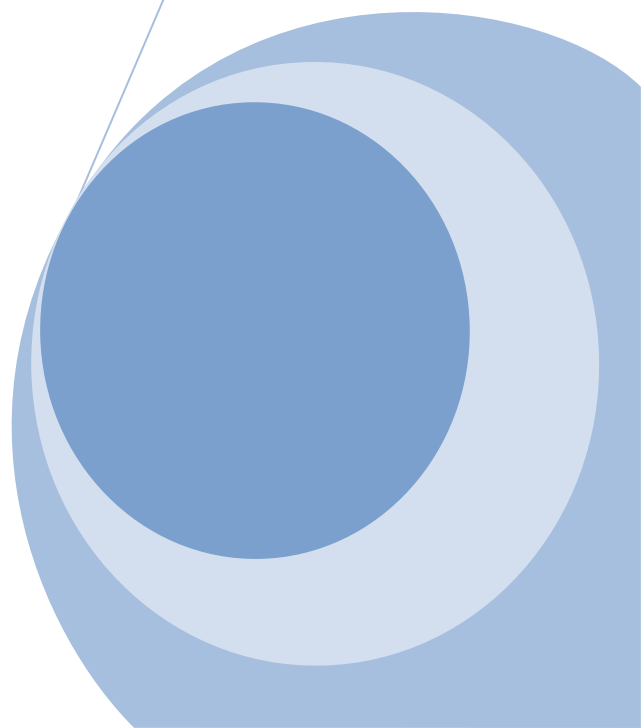
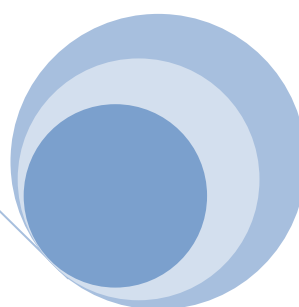
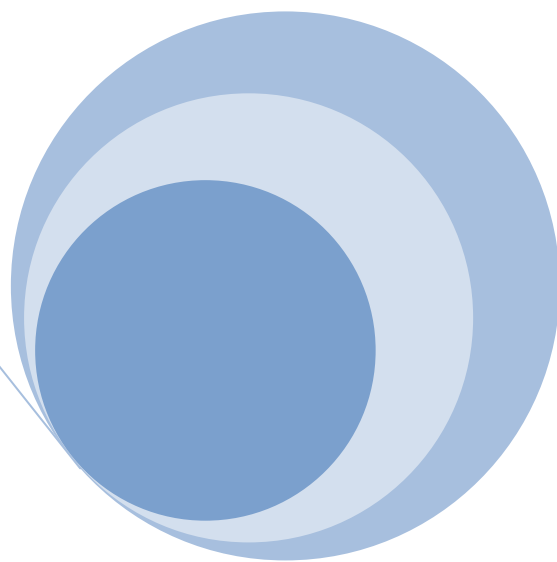




**PROJET
D'ETABLISSEMENT**
COLLEGE LA CHAUSSONNIERE

2008-2011



SOMMAIRE

I] <u>Le projet académique</u>	page 4
II] <u>Le contrat d'objectif du collège</u>	page 4
Rappel des considérants	page 4
Les objectifs prioritaires	page 4
La population scolaire	page 5
III] <u>Le projet pédagogique</u>	page 6
Axe 1 : <u>La Section Européenne</u>	page 6
<input type="checkbox"/> Objectifs du programme pour les élèves	
<input type="checkbox"/> Objectifs du programme pour les enseignants	
<input type="checkbox"/> Objectifs du programme pour l'établissement et les établissements en partenariat	
Axe 2 : <u>Le projet sportif</u>	page 7
<input type="checkbox"/> Les projets sportifs exceptionnels	page 7
<input type="checkbox"/> L'Association Sportive	page 8
<input type="checkbox"/> La section sportive Kayak polo	page 8
Axe 3 : <u>Accueil des nouveaux élèves et de leur famille</u>	page 9
Axe 4 : <u>Opération salle d'arts plastiques ouverte</u>	page 10
Axe 5 : <u>Amélioration des taux de passage en classe de seconde</u>	page 10
Axe 6 : <u>Traitement spécifique de la difficulté scolaire</u>	page 11
Axe 7 : <u>Volet documentaire</u>	page 12
<input type="checkbox"/> Gestion du CDI : en faire un outil performant	page 12
Objectif 1 : Poursuivre la vérification du fonds	
Objectif 2 : Développer le fonds en fonction des projets pédagogiques	
Objectif 3 : Améliorer l'accès à l'information et la communication	
Objectif 4 : Faciliter l'autonomie	
<input type="checkbox"/> Communication : favoriser les échanges	page 13
Objectif 1 : Communiquer sur les actions du CDI	

Objectif 2 : Faire connaître l'établissement page 14

Former les élèves, développer l'autonomie dans les apprentissages

Objectif 3 : Former à la recherche d'information

Objectif 4 : Promouvoir la lecture et la culture

Objectif 5 : Favoriser l'accès aux TICE

IV] Le projet éducatif page 15

Axe 1 : Le C.E.S.C. page 15

Rappel des actions menées les années antérieures page 15

- Éducation à la santé
- Éducation à la citoyenneté
- Éducation à la sécurité

Politique éducative à mener page 17

Axe 2 : Prévention et traitement des sorties sans qualification page 18

La cellule de veille page 18

- Modalités d'organisation
- Modalités d'action

Axe 3 : L'aide et le soutien aux élèves page 20

Les études surveillées page 20

L'accompagnement éducatif page 20

V] L'amélioration du cadre de vie page 22

A l'intérieur page 23

A l'extérieur page 23

Annexes page 24

Objectif 1 : améliorer les résultats au DNB page 25

Objectif 2 : poursuivre la réduction des taux de redoublement page 27

Objectif 3 : faire progresser l'orientation en classe de seconde page 28

Objectif 4 : augmenter la participation des enseignants
aux actions de formation page 29

I] LE PROJET ACADEMIQUE

- » Mobiliser pour l'ambition scolaire et la réussite de tous
- » Développer l'éducation à la responsabilité et à la vie collective
- » Nourrir l'ambition académique par les compétences et l'adhésion des personnels
- » Renforcer la cohérence de l'Académie et la lisibilité de son pilotage

• III] LE CONTRAT D'OBJECTIFS DU COLLEGE 2008-2011

• Rappel des « considérants »:

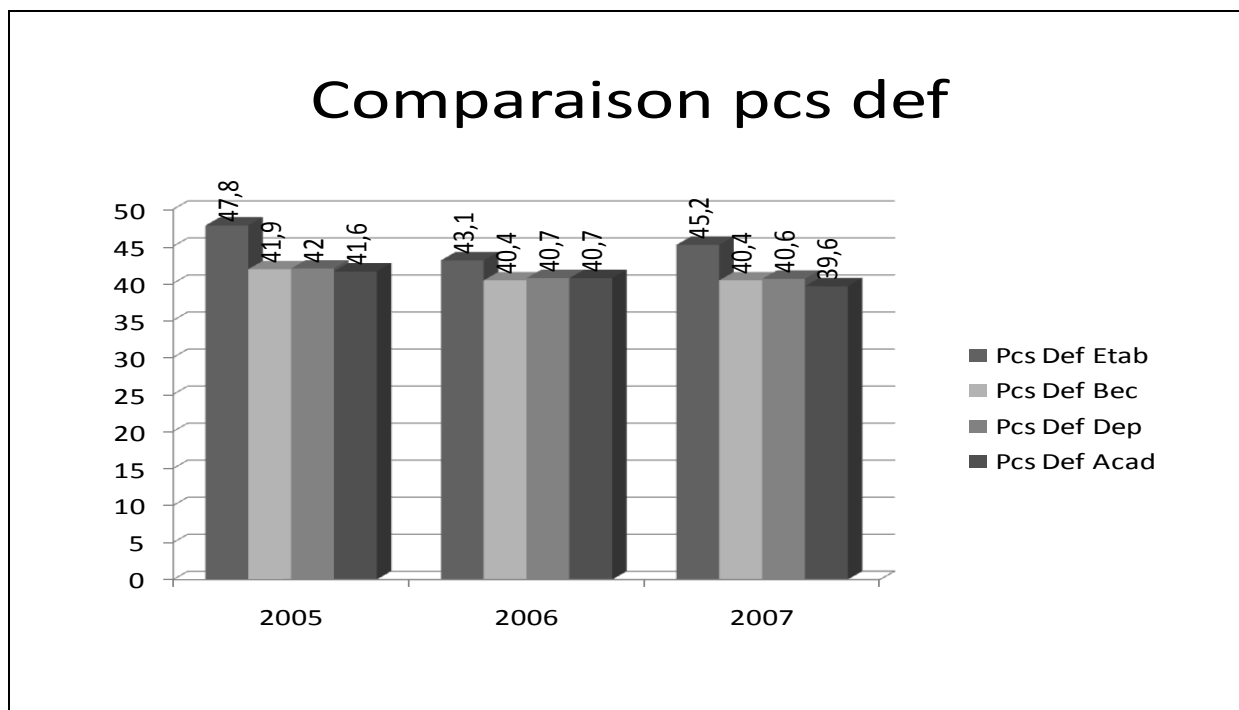
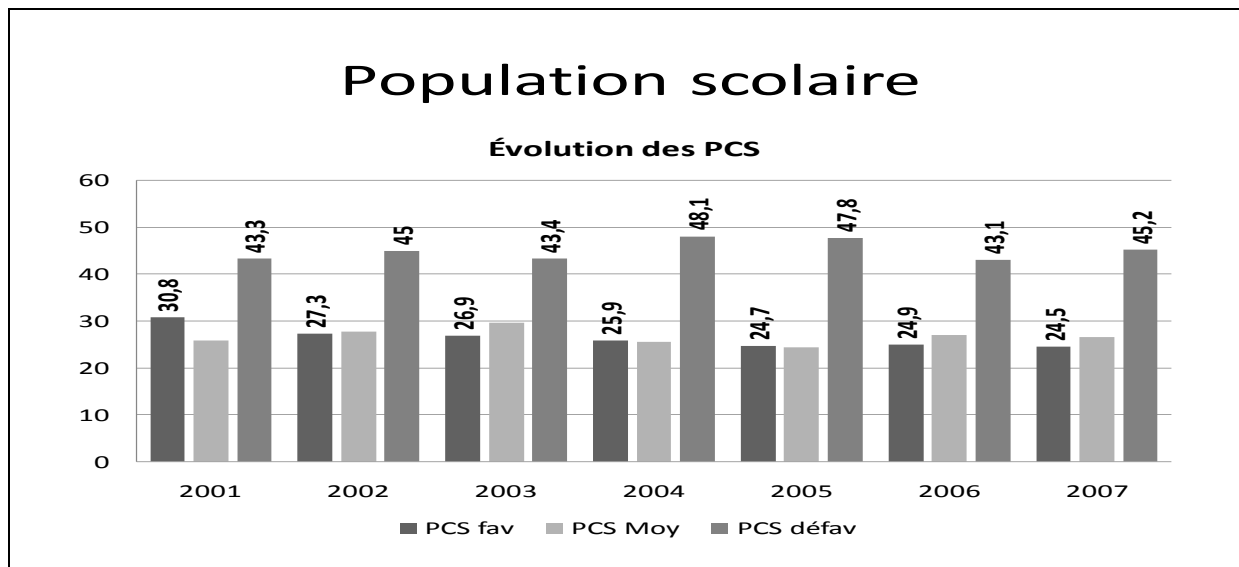
- Le climat de la vie scolaire est serein.
- Le flux des sorties en cours de cursus peut être endigué.
- Les enseignants sont engagés dans la prise en charge des élèves en difficulté.

• Les objectifs prioritaires

- Améliorer les résultats au DNB (conformité avec l'évaluation 6^{ème}).
- Poursuivre la réduction des taux de redoublement.
- Faire progresser l'orientation en classe de 2nd.
- Augmenter la participation des enseignants aux actions de formation.

Les équipes pédagogiques se sont pleinement inscrites dans la démarche du contrat d'objectifs. Tous les indicateurs¹ montrent les progrès accomplis.

LA POPULATION SCOLAIRE



Le taux de PCS favorisé est en baisse : en moins de 10 ans, il est passé de 30 % à 24,5 %. Le taux d'élèves issu de milieux « défavorisés » avoisine les 45 %.

¹ Voir Annexes p 22-28.

Ce changement de public a engagé les équipes sur une double réflexion :

- ☑ comment prendre en compte la difficulté scolaire
- ☑ comment gommer les inégalités qu'elle engendre.

C'est tout le pari du nouveau projet pédagogique.

III] Le projet pédagogique :

- **Axe 1 : La Section Européenne**

Nous souhaitons pérenniser cette section car elle représente un véritable pôle d'excellence au sein de l'établissement. Grâce à cette section, les élèves ont une ouverture culturelle sur le pays dont la langue est enseignée mais aussi sur l'Europe. Ainsi nous pouvons mieux répondre aux nouveaux enjeux linguistiques et faire percevoir l'enseignement des langues autrement. Nous constatons qu'il y a une valorisation des apprentissages dans les langues, une diversification et un renouvellement dans nos pratiques pédagogiques. La mise en place des actions liées à l'interdisciplinarité et un décloisonnement des savoir-faire en sont des exemples. La Section Européenne doit jouer un rôle moteur au cœur de l'établissement en assurant une richesse des activités liées aux langues ainsi qu'aux disciplines associées.

A l'heure où les chiffres montrent une augmentation du nombre des élèves issus de milieux défavorisés, il nous semble essentiel de conduire nos élèves à vivre autrement l'apprentissage des langues. La Section Européenne apporte justement une dimension de citoyenneté européenne et elle permet d'acquérir des compétences langagières dans un contexte de communication qui est proche des réalités quotidiennes du pays, s'adossant pour cela sur le CECRL et l'approche communicative qui le sous-tend.

☐ Objectifs du programme pour les élèves :

- A) Viser à développer ses capacités à communiquer et mieux comprendre certains aspects de la culture européenne.
- B) Développer un travail de réflexion autour de projets communs en langue étrangère.
- C) Acquérir et investir des compétences en TICE.

□ Objectifs du programme pour les enseignants :

- A) Développer une pédagogie de projet d'échange à distance.
- B) Favoriser le dialogue interdisciplinaire et interculturel.
- C) Développer les compétences en TICE et bénéficier des multiples innovations pédagogiques.

□ Objectifs du programme pour l'établissement et les établissements en partenariat.

- A) Continuer de forger des liens entre les établissements concernés afin de créer des projets communs.
- B) Conforter la place de la Section Européenne au sein du projet d'établissement.

Pour conduire à bien ce projet, la Section Européenne bénéficie d'aménagements spécifiques tels l'emploi du temps et la concertation.

• Axe 2 : Le projet sportif

□ Les projets sportifs exceptionnels.

Pour les années à venir, nous souhaitons vivement maintenir les activités sportives exceptionnelles. En effet, les différents projets canoë kayak, voile et équitation respectivement proposés en 5ème 4ème et 3ème donnent à nos élèves la possibilité de pratiquer des activités physiques de pleine nature fortement ancrées culturellement dans notre département. Sans ces projets, beaucoup de nos élèves n'y auraient pas accès.

Ces activités s'adressent à tous les élèves. Elles donnent une réelle originalité, une identité à l'établissement. Elles motivent les élèves, les responsabilisent, leur permettent d'accéder à l'autonomie et de découvrir la solidarité.

Souhaitant maintenir la gratuité de ces activités pour nos élèves, se pose le problème de leur financement. Les subventions du conseil général sont complétées par différentes actions (tombola,...), mais ce n'est pas suffisant. Nous faisons donc appel aux collectivités locales et associations de parents d'élèves notamment pour le financement des transports.

Dans le cas où les sommes récoltées resteraient insuffisantes, nous réduirions le nombre de séances dans chaque activité.

□ L'Association Sportive

L'Association Sportive du collège est un lieu privilégié où nous souhaitons développer les valeurs importantes liées à la vie en collectivité comme le respect, la responsabilité ou la citoyenneté. C'est une possibilité offerte à chaque collégien, pour un coût modique, de pratiquer de nombreuses activités sportives tout au long de l'année et à tous les niveaux : de la simple initiation jusqu'au niveau départemental, académique et même national.

Les bons résultats sportifs, ainsi que les taux de fréquentation supérieurs aux moyennes départementales et nationales montrent la bonne santé de notre Association.

Pour les années à venir, nous souhaitons développer le pôle de la citoyenneté en impliquant davantage les élèves dans la gestion de la vie associative (gestion du matériel, secrétariat, trésorerie...). Nous envisageons donc l'aménagement d'une salle spécifique dans l'enceinte du collège afin de permettre à nos élèves de devenir de véritables acteurs de la vie associative.

□ La section sportive Kayak polo

La section sportive départementale Kayak polo proposée aux élèves de la 5ème à la 3ème, permet de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, de mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier, de développer leur autonomie et leur solidarité collective.

Sur un plan purement sportif, la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique est donnée à chaque élève. Ainsi, chaque année le collège se hisse au meilleur niveau national (vice-champion de France UNSS en 2008).

- **Axe 3 : Accueil des nouveaux élèves et de leur famille**

Dans le souci d'améliorer l'accueil des nouveaux élèves de sixième, nous envisageons de mettre en place diverses modalités leur permettant de découvrir la vie au collège et de se familiariser avec ses acteurs.

- Pour cela un lien entre les écoles environnantes et le collège doit être créé à travers des projets communs (activité sportives communes au collège et aux écoles, rallye de mathématiques, défi lecture...).
- Des projets tels que l'accueil des CM2 au collège ou les portes ouvertes doivent se faire avec l'adhésion de toute l'équipe et avec la volonté d'accueillir les élèves et leur famille dans de bonnes conditions.

Planning de la journée d'accueil des CM2

09h - 10h	Vie scolaire	Présentation du collège et des fonctions de chacun
10h - 11h	1er cours	Les CM2 sont répartis dans les classes de 6ème et sont pris en charge par des enseignants volontaires qui modifient leur cours pour cette occasion.
11h - 12h	2ème cours	
12h - 13h	Repas	Menu attrayant
13h - 14h	CDI	Découverte des espaces du CDI et de ses documents
14h - 15h	Jeu de piste	Découverte des locaux du collège
15h - 16h	Bilan - Goûter	Goûter proposé par les élèves de SEGPA

Planning de la journée porte ouverte (préparation et accueil des familles)

08h-16h	Mise en place des activités, expositions et spectacles par les profs et les élèves du collège.
16h-20h	Accueil des parents

La mise en œuvre de ces deux projets nécessite donc des réunions préparatoires afin de recueillir les activités à mettre en place et de déterminer le rôle de chacun lors de ces journées.

- **Axe 4 : Opération salle d'Arts Plastiques ouverte.**

La salle d'arts plastiques est ouverte aux élèves désirant prolonger le temps du cours afin d'aller plus loin dans leurs recherches ou leurs réalisations. L'autonomie et l'esprit d'initiative de l'élève sont visés dans ce dispositif, et c'est lui seul qui décide d'y adhérer.

Deux possibilités sont envisagées afin d'accueillir au mieux les élèves dans la classe, tout en tenant compte des responsabilités du professeur.

1- Les élèves peuvent venir, si leur emploi du temps le permet, sur les temps de cours de la salle d'arts plastiques, sous réserve qu'il y ait suffisamment de place et qu'ils se soient mis d'accord au préalable avec le professeur. Ils effectuent leur travail de manière totalement autonome sur les temps de cours de n'importe quelle autre classe.

2- Ils peuvent également venir à d'autres moments, toujours en accord avec le professeur d'arts plastiques présent physiquement dans l'établissement. L'élève l'avise du travail qu'il souhaite effectuer et s'engage à respecter scrupuleusement un contrat d'utilisation du matériel et de restitution de la salle.

Tout cela ne peut évidemment se faire sans l'aval du conseiller principal d'éducation qui doit être impérativement informé.

- **Axe 5 : Amélioration des taux de passage en classe de seconde.**

Mieux préparer l'arrivée de nos élèves au lycée : établir une liaison lycée - collège pour partager nos préoccupations, nos pratiques et répondre aux demandes du lycée. Cette liaison pourrait se faire par pôles (langue/lettres/sciences/culture...)

Etablir une liaison entre les documentalistes du collège et du lycée pour assurer une continuité dans la formation à la maîtrise de l'information.

Mettre en place des activités communes au collège et au lycée, et permettre aux troisièmes de se rendre au lycée par exemple un défi lecture ou

concours d'écriture seconde/troisième, rencontres sportives (cross...), séances au lycée avec la COP.

Dynamiser le travail en équipe en variant les méthodes (généraliser l'expérimentation conduite en 5^{ème}).

Assurer un suivi réel des élèves au lycée (de la seconde à la terminale).

Pour nos pratiques futures ; il serait peut être intéressant de partir sur des projets mobilisateurs pour les élèves de troisième : activer leur autonomie, développer les prises d'initiative et des techniques d'investigation, avoir des exigences de recherche.

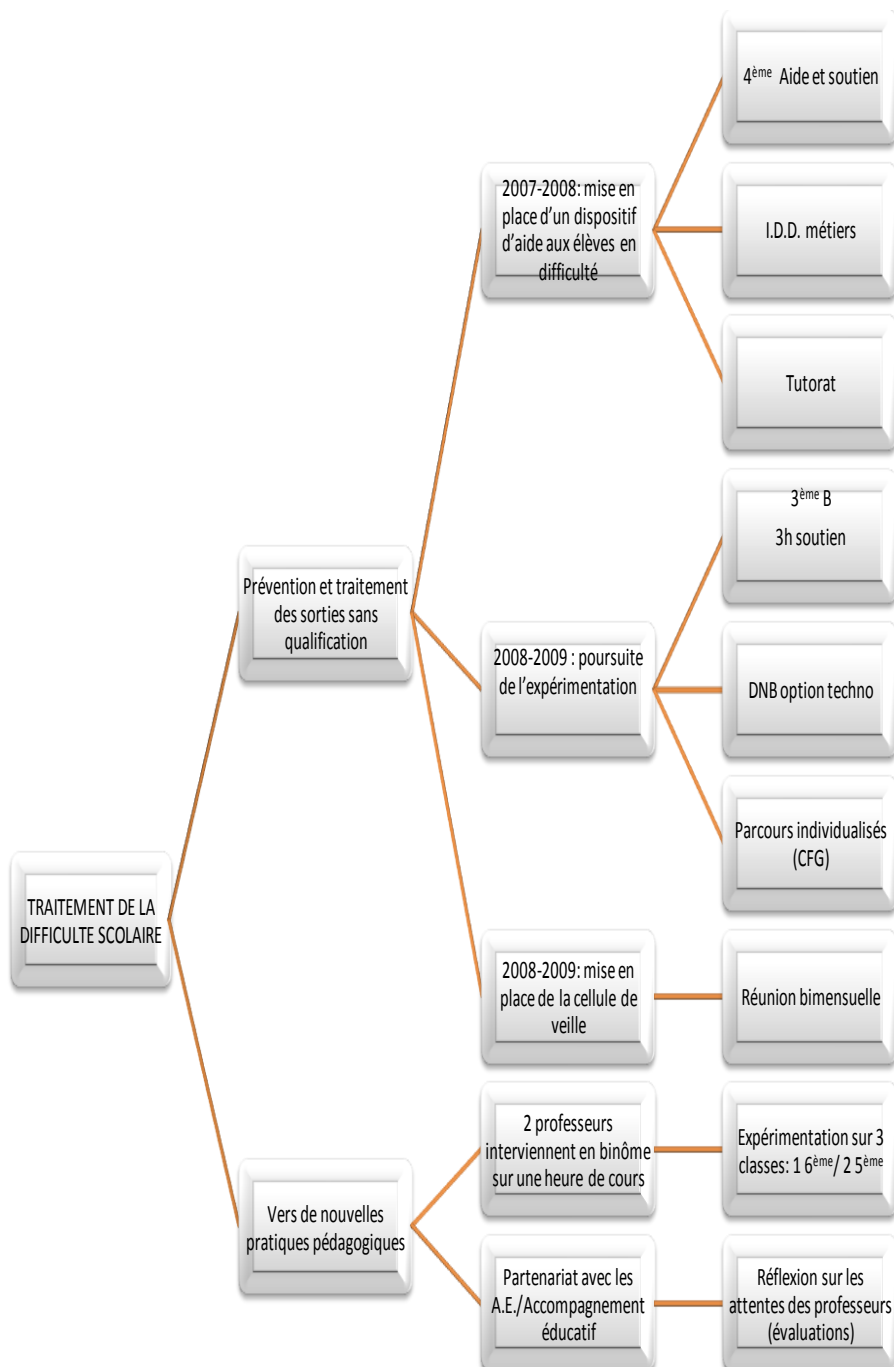
- **Axe 6 : Traitement spécifique de la difficulté scolaire.**

Les équipes se sont impliquées dans le traitement de la difficulté scolaire en mettant en place un dispositif d'aide sur une classe de 4^{ème}. Les élèves étaient en effectif réduit (18) et bénéficiaient entre autres de deux heures de soutien hebdomadaire encadrées par trois professeurs volontaires. Suite à une formation sur le tutorat, chaque élève a pu profiter d'un encadrement spécifique. Des visites de lycées professionnels ont été organisées (Granville/Coutances) et les élèves ont effectué des stages en entreprise (2 stages d'une durée d'une semaine chacun).

Les points positifs :

- Disparition des problèmes d'absentéisme
- Les élèves envisagent une 3^{ème} plutôt qu'un départ en MFR
- Les élèves ont repris confiance en eux.
- Les élèves aimeraient obtenir un DNB

Afin de poursuivre l'expérimentation pour ces élèves, une classe de 3^{ème} série Technologique a vu le jour à la rentrée 2008-2009.



- **Axe 7 : Volet documentaire.**

A] Gestion du CDI : en faire un outil performant

Objectif n°1 : Poursuivre la vérification du fonds

- Désherbage du fonds périodique
- Localisation, identification et indexation des ressources stockées hors CDI

Objectif n°2 : Développer le fonds en fonction des projets pédagogiques

- Actualisation et enrichissement du fonds par le biais d'une politique d'achat en concertation avec le personnel de l'établissement.

Objectif n°3 : Améliorer l'accès à l'information et la communication

- Poursuite de la mise à jour de la base de données du CDI.
- Développement de l'usage du site du collège par les enseignants et de leur participation dans son enrichissement
- Mise en place d'une meilleure communication des informations culturelles locales ou régionales.

Objectif n°4 : Faciliter l'autonomie lors de l'utilisation du CDI et de ses ressources.

- Projet de réalisation de fiches-outils : étapes de la recherche documentaire / mode d'emploi de BCDI / utilisation du réseau informatique (SE3 et LCS)

B] Communication : favoriser les échanges

Objectif n°1 : Communiquer sur les actions du CDI

- Maintien des expositions des travaux d'élèves au CDI et augmentation de leur fréquence.
- Promotion du fonds documentaire par la mise en valeur des ouvrages selon l'actualité ou les événements culturels.

Objectif n°2 : Faire connaître l'établissement

- Poursuite du développement du site Internet et promotion auprès des personnes extérieures au collège, notamment les parents d'élèves.
- Projet de création d'un journal scolaire.

Objectif n°3 : Ouverture sur le monde

- Poursuite des actions avec les partenaires extérieurs pour contribuer à l'ouverture culturelle des élèves.
- Maintien des liens avec les partenaires locaux pour familiariser les élèves avec leur environnement proche.
- Mise en place de projets artistiques et culturels (type classes à PAC, atelier artistique...) permettant le travail interdisciplinaire.
- Participation à de grandes manifestations nationales (Semaine de la presse, Printemps des poètes, Fête de la science...)

C] Former les élèves, développer l'autonomie dans les apprentissages

Objectif n°1 : Former à la recherche d'information pour familiariser les élèves avec le C.D.I. et son fonctionnement, pour développer des capacités à s'informer en toute autonomie et pour développer la maîtrise de différents outils.

- Séances d'initiation au CDI en 6ème
- *découverte du CDI et de ses espaces*
- *présentation des trois grands types de documents (fictions, documentaires et périodiques) et de leurs spécificités (caractéristiques, classement et fonctions)*
- *Utilisation des instruments de recherche de l'information (dictionnaires, encyclopédies, tables des matières, index...)*
- *formation aux techniques de base de recherche documentaire (logiciel documentaire, internet...)*
- Favoriser les recherches documentaires en partenariat avec les professeurs de discipline
- *Définir un objectif de recherche (questionnement, mots clés, ...)*
- *Utiliser différents outils (base de données, moteur de recherche, annuaire...)*
- *Lire les documents (images, textes, presse, documentaires ...)*
- *Sélectionner l'information pertinente et savoir la reformuler*
- *Produire de l'information (prendre des notes, résumer, organiser) en vue de la communiquer*
- Formation des élèves à un usage raisonné d'Internet
- *Fonctionnement des outils de recherche (moteur, annuaire)*
- *Sensibilisation à la diversité des informations disponibles sur le web*
- *Sensibilisation aux problèmes de validité de l'information sur Internet*
- *Sensibilisation aux notions de droit sur Internet (droits d'auteur, droit à l'image...)*

- Orientation : Favoriser l'élaboration du projet personnel de l'élève en partenariat avec les professeurs de discipline et la conseillère d'orientation psychologue en présentant les ressources disponibles au CDI (kiosque Onisep, sites internet) et en accompagnant les élèves dans leur recherche d'informations. (CF volet 3 du contrat d'objectifs).

Objectif n°2 : Promouvoir la lecture et la culture pour donner le goût de lire et valoriser le plaisir de la lecture, pour développer la culture personnelle et pour favoriser l'ouverture sur l'autre et le monde.

- Maintien des défis lecture pour chaque niveau.
- Sensibilisation à la presse et aux médias : participation à la semaine de la presse, accès facilité aux différents abonnements du CDI.

Objectif n°3 : Favoriser l'accès aux TICE pour une meilleure maîtrise de l'outil informatique.

- Formation des nouveaux arrivants à l'utilisation de l'environnement numérique de travail de l'établissement (SE3 - LCS).
- Mise en place d'une validation des compétences du B2i par les enseignants lors de l'utilisation de l'informatique par les élèves.
- Mise en réseau des salles de cours pour faciliter l'usage de l'informatique en classe.

IV] Le projet éducatif:

- **Axe 1 : Le C.E.S.C.**

A) Rappel des actions menées les années antérieures

1) Éducation à la santé

- Journée Sida du 1^{er} Décembre
- Éducation à la sexualité et à la vie affective
- Éducation à l'hygiène alimentaire

- Prévention et information concernant la consommation de produits toxiques
- Animations pédagogiques, théâtre, débats (3^{ème})
- Visite de structures d'accueil (3^{ème})
- Opération « petits déjeuners » (5^{ème})
- Informations par un médecin du centre d'addictologie et une infirmière spécialisée (6^{ème})

2) Éducation à la citoyenneté

- Formation des délégués
- Sensibilisation des élèves au développement durable
- Éducation à la solidarité
- Fédérer le groupe des délégués (tous niveaux)
- Concours d'affiches, travail de recherche, exposés (IDD 4^{ème})
- Tous contre le cancer (5^{ème} et élèves volontaires)

3) Éducation à la sécurité

- ▣ Opérations de sensibilisation à la sécurité routière
- ▣ Préparation aux épreuves ASSR
- ▣ Brassards fluorescents, règles de sécurité des déplacements à pied (6^{ème})
- ▣ Entraînements sur piste (5^{ème}) en partenariat avec les professionnels du service Jeunesse/Éducation de la ville d'Avranches

B) Politique éducative à mener

Le C.E.S.C. du collège est très dense. Les actions sont nombreuses. Les activités éducatives définies par le C.E.S.C. doivent être adaptées en premier lieu aux attentes et aux besoins des élèves et plus largement aux enjeux actuels de santé publique et aux enjeux de société. Une réflexion collégiale s'est engagée au sein de l'équipe éducative afin de redonner du sens à nos actions. Un questionnaire sera élaboré et distribué à tous les élèves du collège afin de dégager quelles sont leurs attentes en matière de C.E.S.C.

Un travail plus spécifique doit être réalisé pour associer plus étroitement les parents.

Les actions :

- L'établissement s'inscrit dans le Projet Académique sur l'alcool et les jeunes.

- Une réflexion s'est engagée sur l'éducation à l'hygiène alimentaire (infirmière/personnels des cuisines/professeur de S.V.T./Vie Scolaire). Ce travail est mené de front avec le souhait d'améliorer l'accueil des élèves dans la salle de restauration : faire en sorte que le moment du repas soit un temps privilégié pour les élèves.

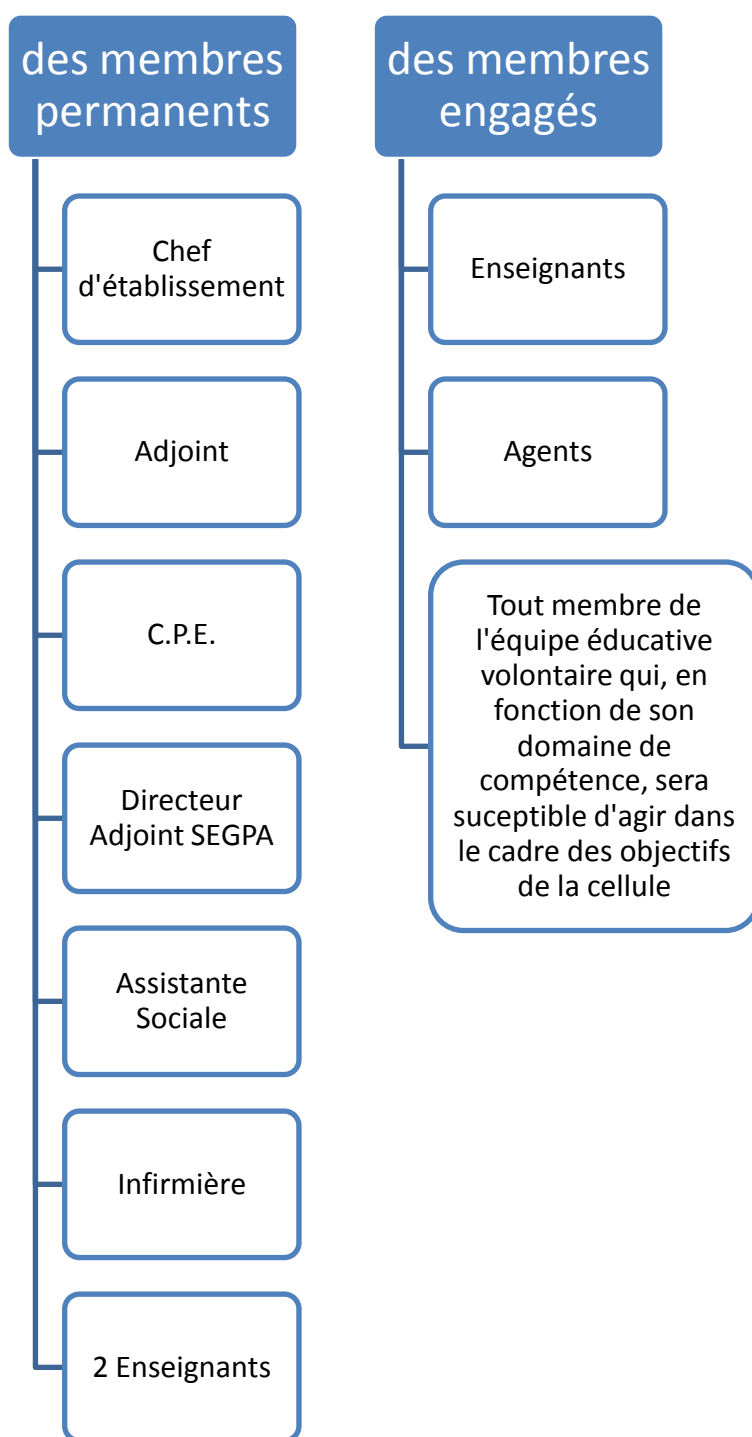
- Formation des élèves aux gestes de premier secours (PSC1). L'infirmière scolaire sera formée durant l'année 2009-2010. Il serait sans doute intéressant d'élargir la formation à d'autres membres de la communauté éducative.

- D'autres actions seront conduites en fonction des résultats au questionnaire élèves.

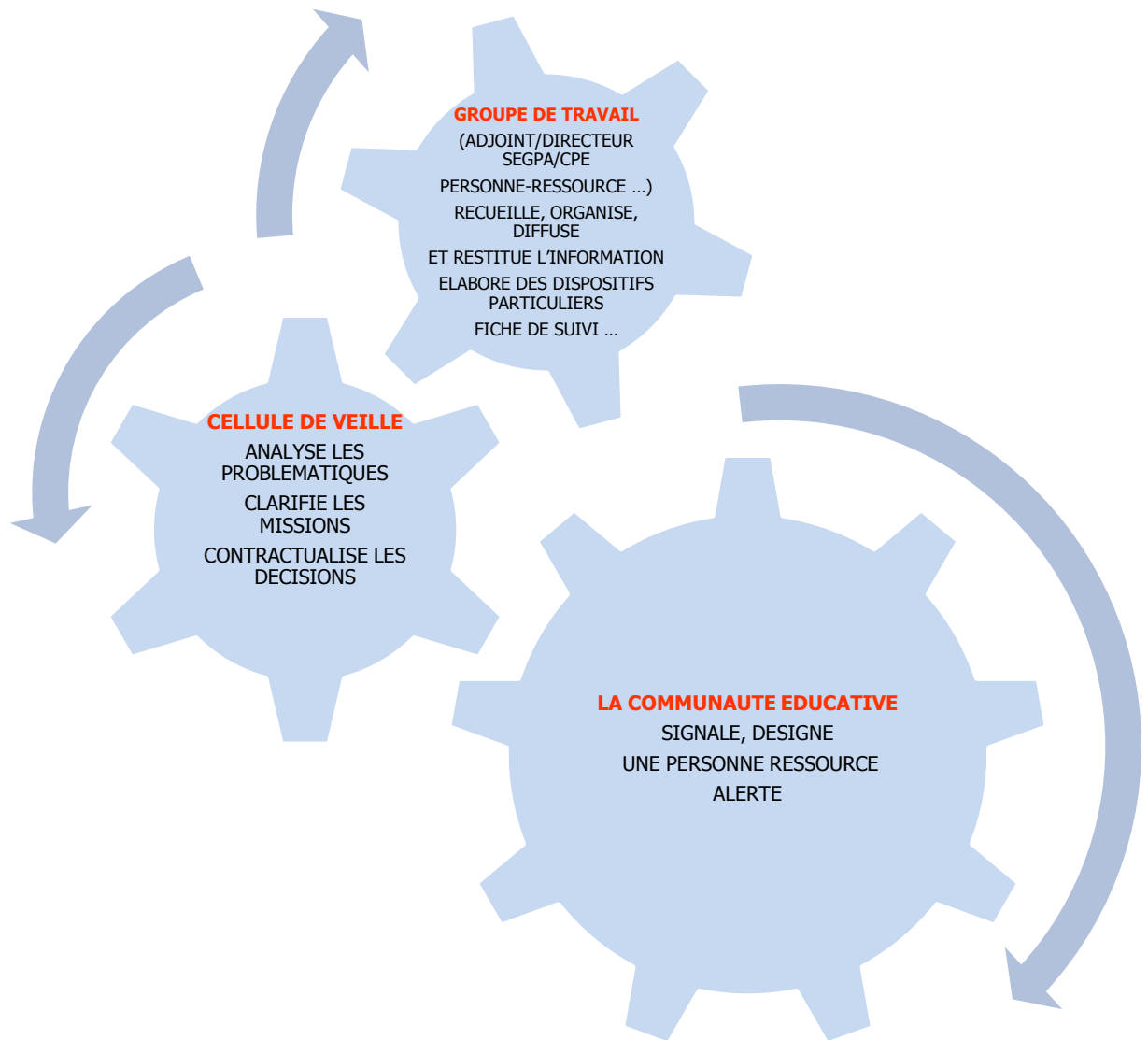
- **Axe 2 : Prévention et traitement des sorties sans qualification**

- **La cellule de veille.**

- A) MODALITES D'ORGANISATION**



B) MODALITES D'ACTION



Les membres permanents de la cellule de veille se réunissent une à deux fois par mois et examinent les cas d'élèves signalés. La cellule de veille peut aussi se réunir d'urgence.

- **Axe 3 : L'aide et le soutien aux élèves.**

- **Les études surveillées.**

Depuis de nombreuses années le collège La Chaussonnière propose, aux élèves qui le souhaitent, une étude surveillée par un Assistant d'Education de 17 heures à 18 heures. Ce dispositif fonctionne le lundi, mardi et jeudi.

- **L'accompagnement éducatif.**

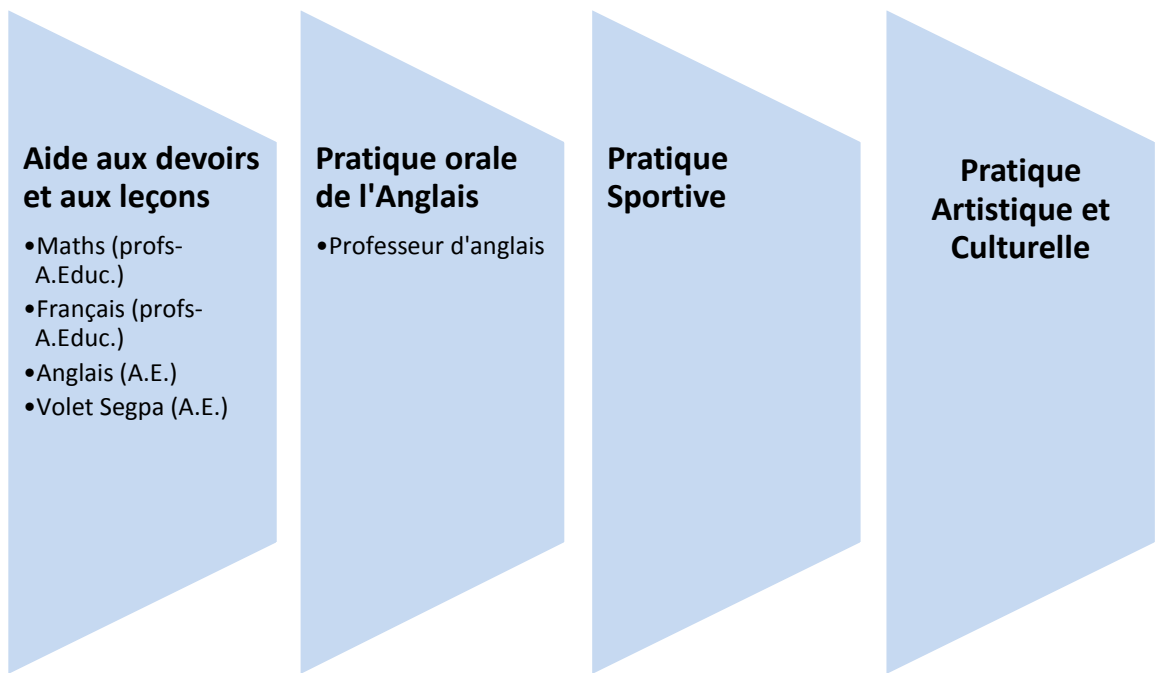
- Depuis la rentrée 2008, l'établissement propose aux élèves qui le souhaitent l'accompagnement éducatif. Parmi les quatre domaines possibles (aide aux devoirs et aux leçons, pratique sportive, pratique artistique et culturelle, renforcement de la pratique orale de l'anglais), deux sont mis en œuvre par cinq enseignants² qui se sont portés volontaires dans les disciplines suivantes : Français, Mathématiques, Anglais et deux Assistants d'Education (aide aux devoirs et méthodologie). Cette aide concerne en priorité les niveaux 6^{ème} et 3^{ème}.

- L'accompagnement éducatif n'a lieu, pour le moment, que le mardi et le jeudi.

- Les Assistants d'Education sont aussi entrés dans ce dispositif en effectuant de l'aide individualisée aux élèves en grande difficulté scolaire sur des créneaux journée (4 heures/semaine). Cette aide plus spécifique concerne majoritairement des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}.

- Tous les élèves scolarisés en SEGPA prennent le transport scolaire (entre 16h30 et 17h30) et sont donc de fait évincés du dispositif mis en place en fin de journée. Les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} SEGPA bénéficient cependant de deux heures d'accompagnement éducatif en journée. Cette aide en mathématiques et en français est réalisée par une Assistante d'Education.

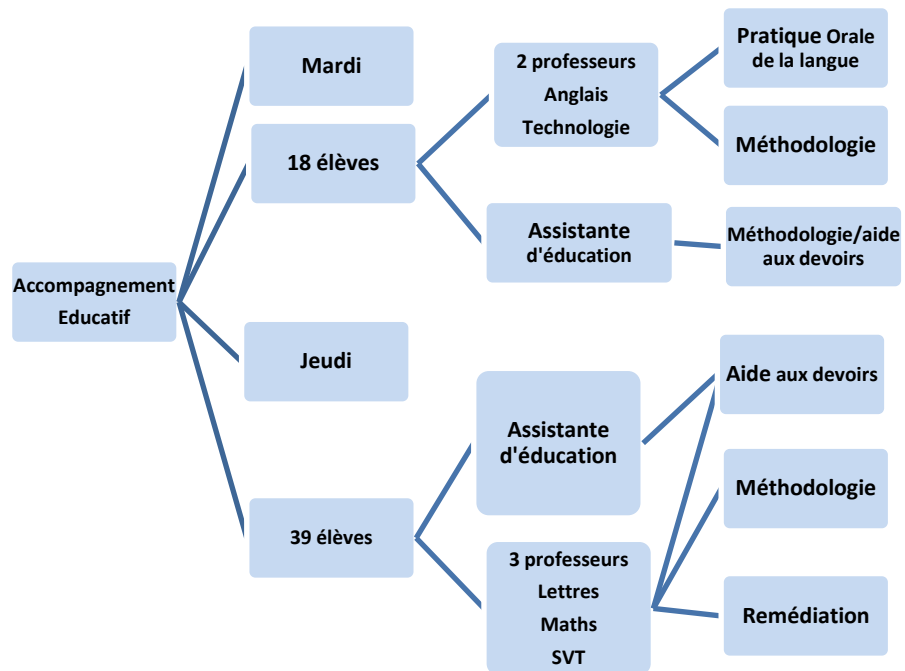
² Un professeur de lettres, un professeur de mathématiques, un professeur d'anglais, un professeur de S.V.T., un professeur de Technologie



Un premier bilan qualitatif sera établi à l'issue de la première année de fonctionnement. Pour l'année 2008-2009 quarante-deux enfants se sont inscrits à l'accompagnement éducatif ce qui représente 15 % de l'effectif³.

³ Les élèves de SEGPA ne sont pas comptabilisés car tous prennent le car avant 17h30.

Organigramme de l'Accompagnement éducatif



V] L'amélioration du cadre de vie

Objectifs:

Rayonner de manière positive vers l'extérieur afin de donner une bonne image du collège.

Optimiser l'accueil dans l'établissement.

L'établissement a 33 ans, et par endroits il porte bien son âge. Certaines peintures sont désuètes ou défraîchies et des parties semblent inachevées. Le collège a un potentiel très intéressant mais l'image que l'on peut s'en faire vu de l'extérieur ou par endroits à l'intérieur est encore très perfectible. Voici différents travaux, classés par ordre de priorité, qui participeraient à une amélioration radicale de tout cela :

A l'intérieur

- 1 - Repeindre totalement le hall d'accueil (les peintures actuelles sont totalement dépareillées et rendent le lieu particulièrement peu accueillant!).
- 2 – Rénover les murs, sols et plafonds du hall et des couloirs du collège (peintures, remplacement de certains linoléums, création de faux plafonds pour cacher les câbles visibles, éclairages).
- 3 - Changer la signalétique actuelle, trop vieillotte et démodée
- 4 - Libérer les murs du couloir principal du 1er étage afin d'exposer des travaux d'élèves (œuvres, exposés, photos...)

A l'extérieur

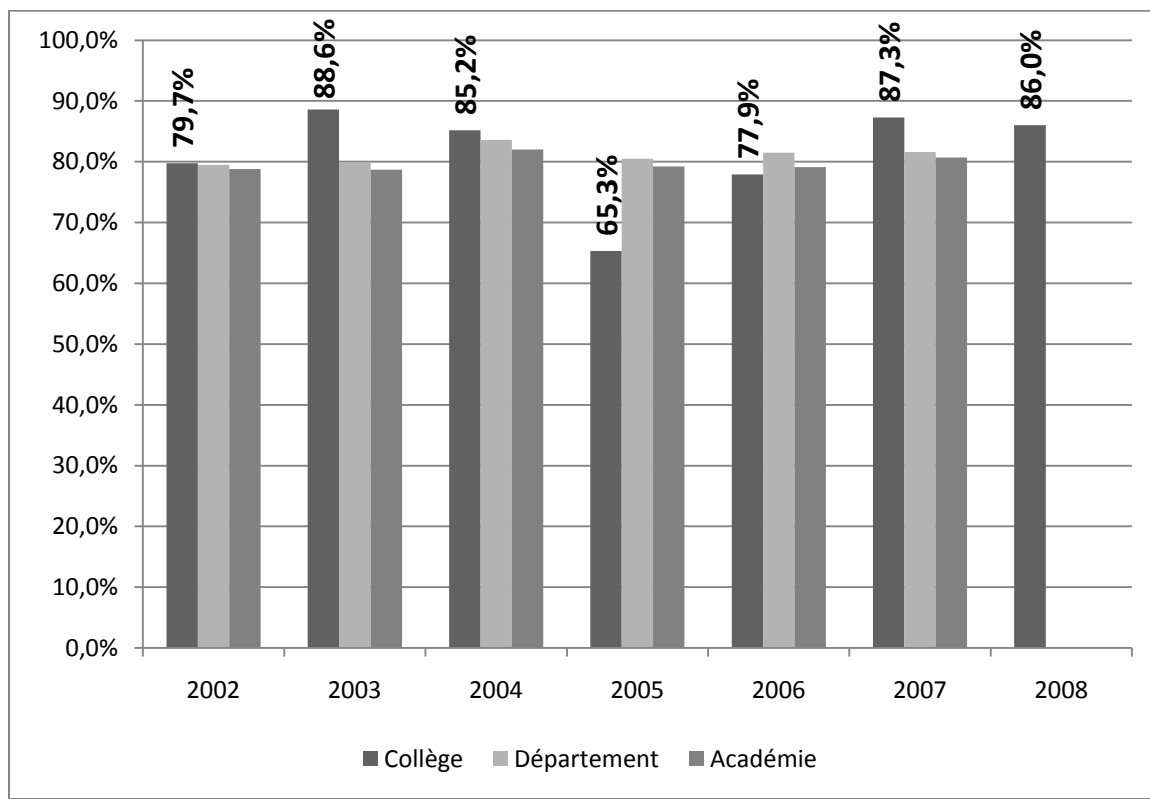
- 1 - Faire le ravalement complet du bâtiment abritant les ateliers de SEGPA, les salles de techno et le Foyer Socio Educatif
 - 2 - Nettoyer les façades du collège
 - 3 - Peindre la partie centrale du bâtiment principal du collège afin de donner une lisibilité à l'ensemble de l'architecture
 - 4 - Repeindre le Phénix
 - 5 - Achever le garage à vélos (revêtir les parpaings de peinture ou d'enduit)
 - 6 - Planter d'autres arbres à certains endroits pour réharmoniser le parc paysager du collège
- Créer un véritable lieu pour le foyer (celui utilisé actuellement est l'ancien atelier de peinture et n'est pas du tout adapté)

ANNEXES

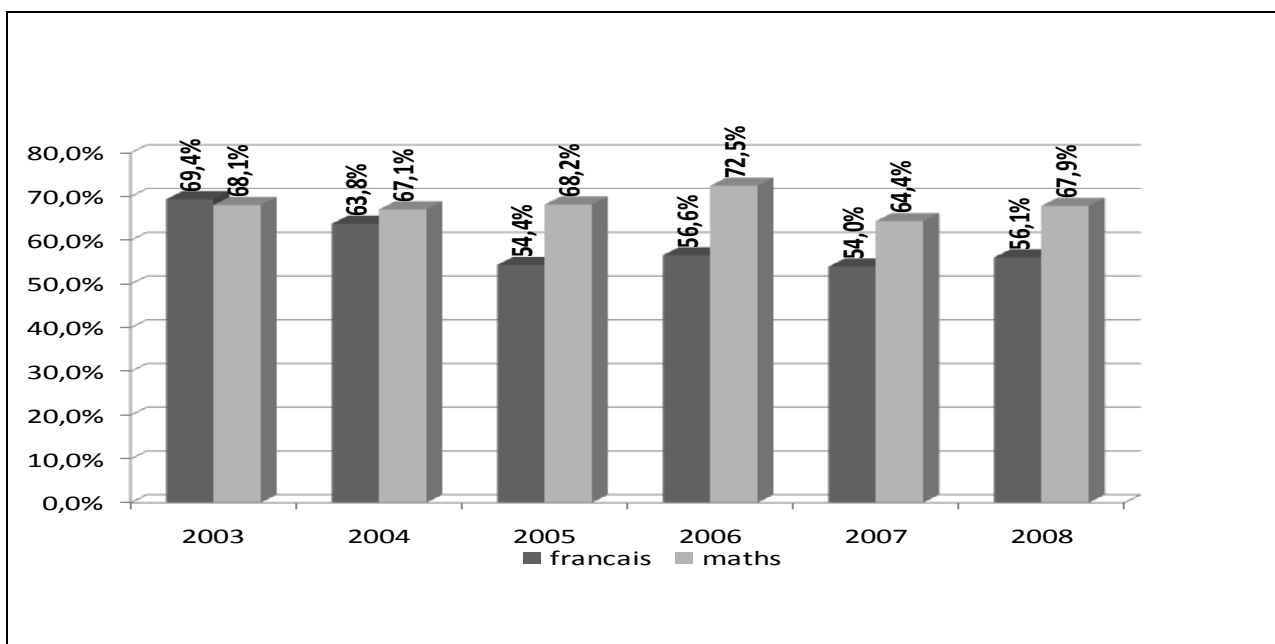
OBJECTIF 1 : AMELIORER LES RESULTATS AU DNB (Conformité avec l'évaluation 6^{ème}).

A) HISTORIQUE

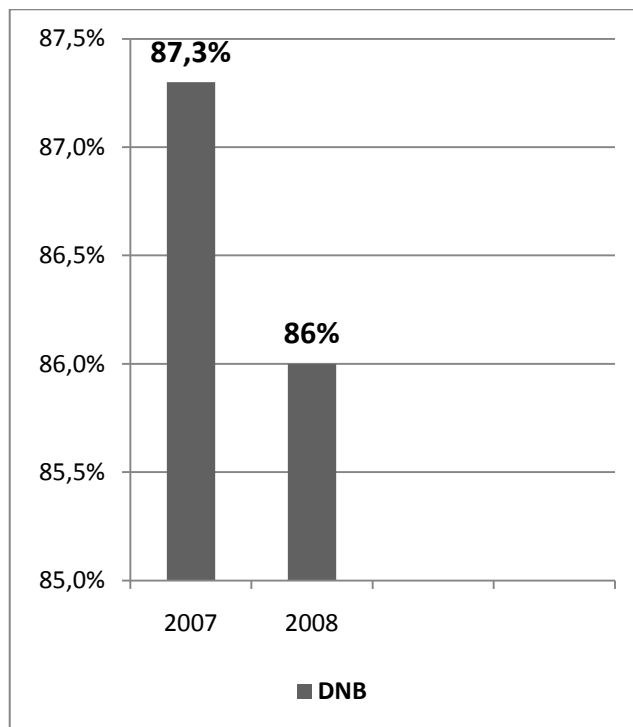
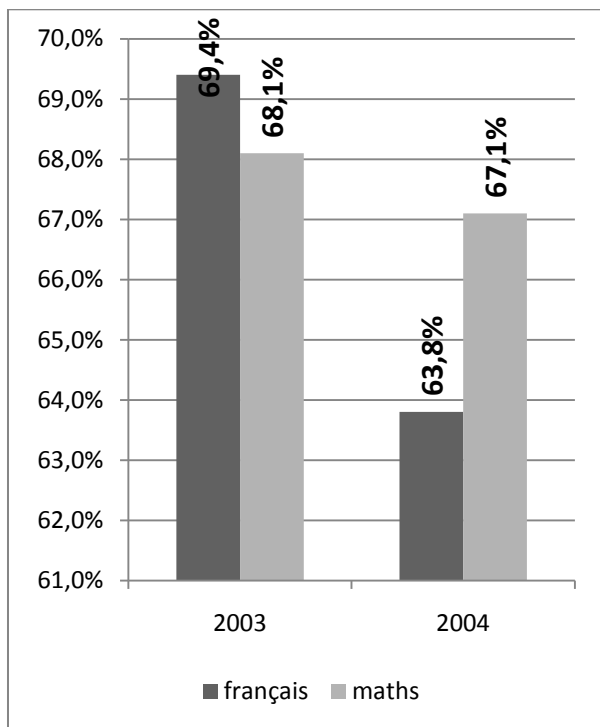
1) Evolution des taux de réussite des résultats au DNB



2) Evolution des taux de réussite aux évaluations 6^{ème}



3) Croisement taux de réussite évaluation 6^{ème}/taux de réussite DNB



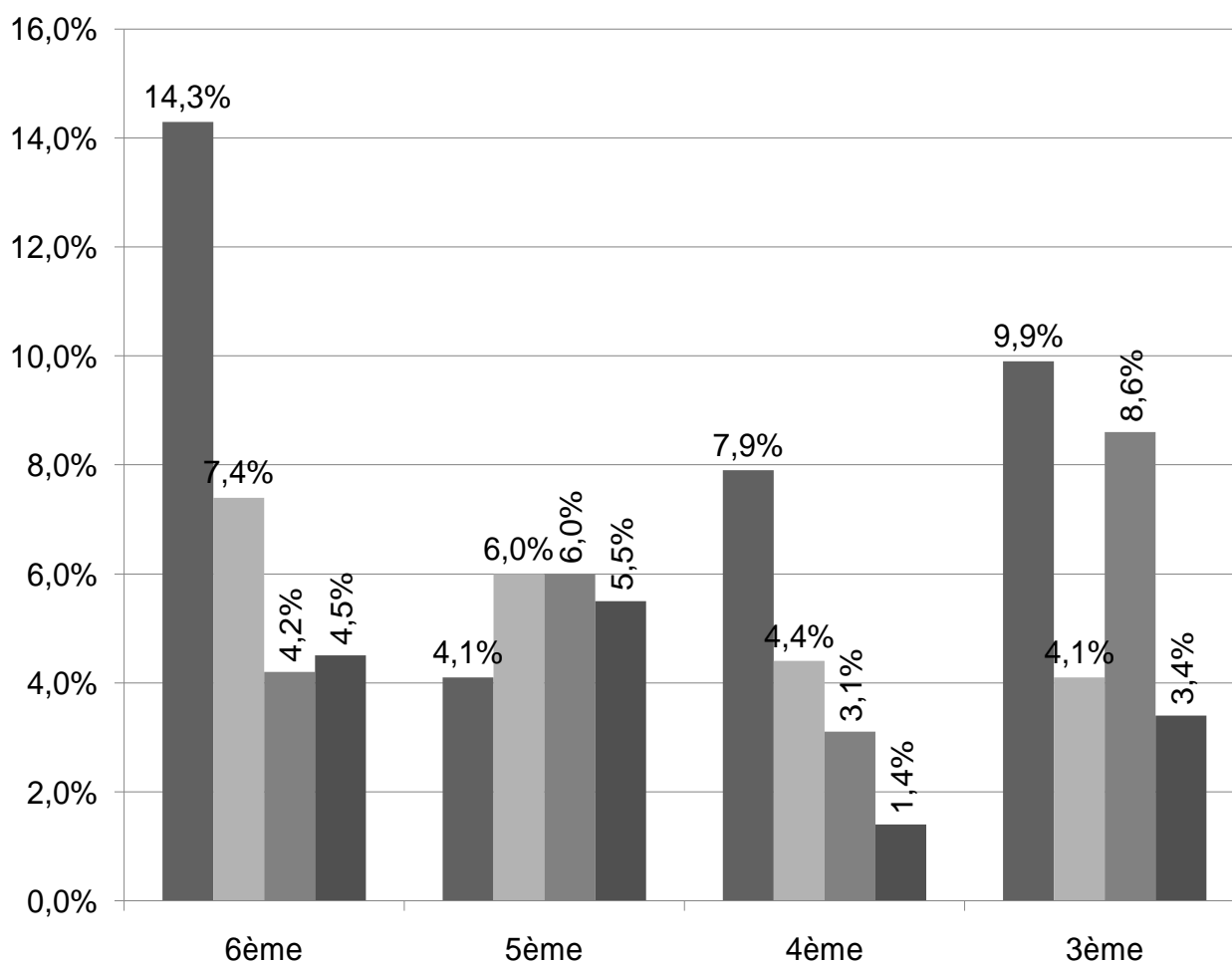
B) Constats

- Les résultats au DNB progressent nettement puisque les taux avoisinent les 90% (87.3 % en 2007 et 86 % en 2008) et sont supérieurs à la moyenne départementale et académique (autour de 80 %).
- Les résultats aux évaluations nationales 6^{ème} restent supérieurs en taux à ceux de l'académie tant en français (55 %) qu'en mathématiques (65 %).
- Ce relativement faible pourcentage en français est peut être à mettre en relation avec l'augmentation du taux de PCS défavorisé dans le collège.

OBJECTIF 2 : POURSUIVRE LA REDUCTION DES TAUX DE REDOUBLEMENT.

A) HISTORIQUE

Évolution du taux de redoublement depuis 2005



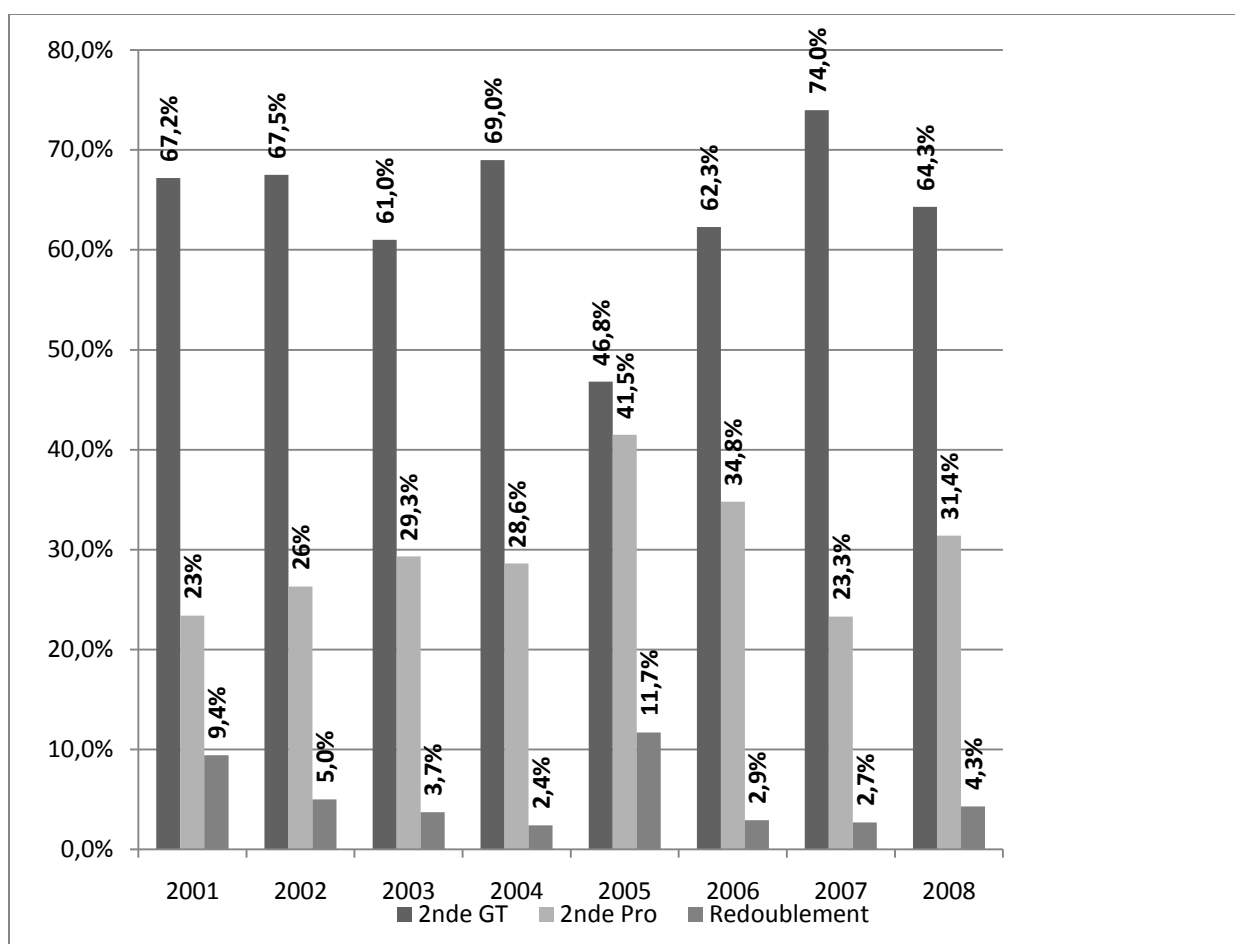
B) CONSTATS

- ▣ Les taux de redoublement sont assez faibles et en régression depuis 2005.
- ▣ Les redoublements peuvent être plus importants en 3^{ème} mais les demandes sont faites par les familles qui espèrent ainsi une meilleure préparation à la seconde générale.

OBJECTIF 3 : FAIRE PROGRESSER L'ORIENTATION EN CLASSE DE 2^{nde}.

A) HISTORIQUE

EVOLUTION DES TAUX DE PASSAGE EN SECONDE



B) CONSTATS

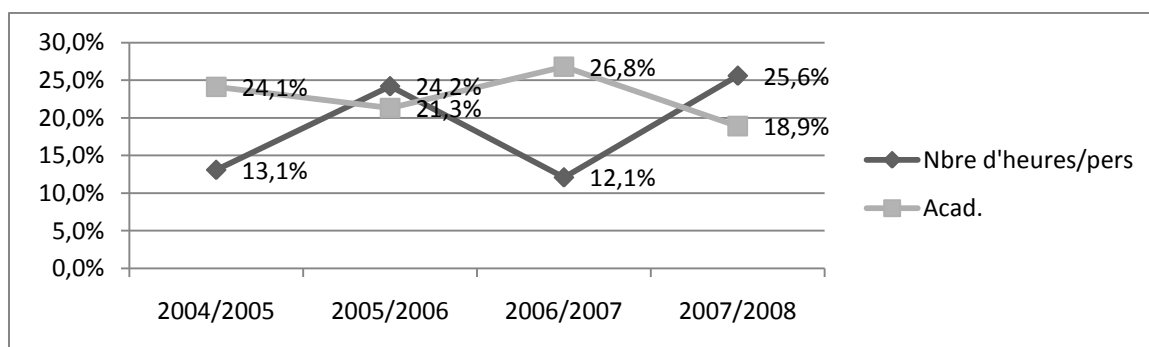
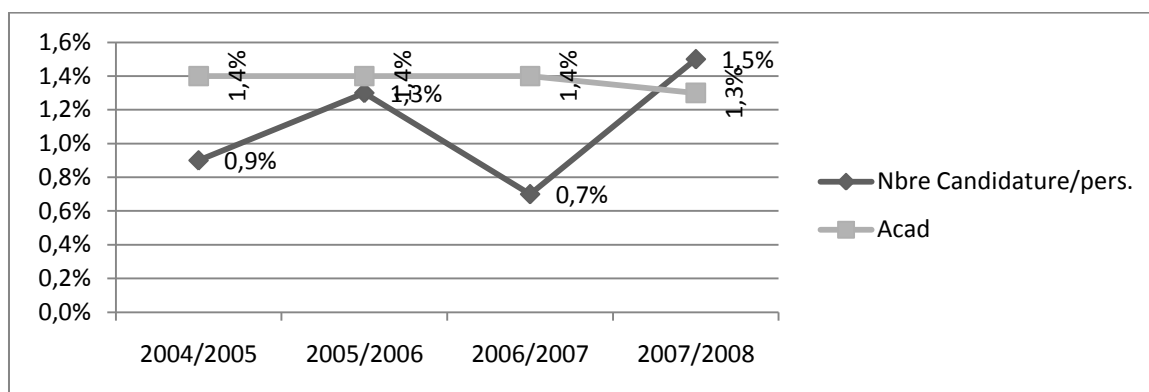
- Le taux de passage en Seconde Générale et Technologique est en diminution (moins 10 points) par rapport à l'année 2007. Cette baisse trouve son origine dans le nombre important d'élèves en échec scolaire que l'établissement a su conserver en son sein par la mise en place d'un dispositif particulier d'aide et de soutien. Ceci explique d'ailleurs la hausse de 8 points du taux de passage en seconde professionnelle.
- On peut cependant constater que le taux de passage en seconde du collège est supérieur à celui du département, de l'académie et même du territoire national.

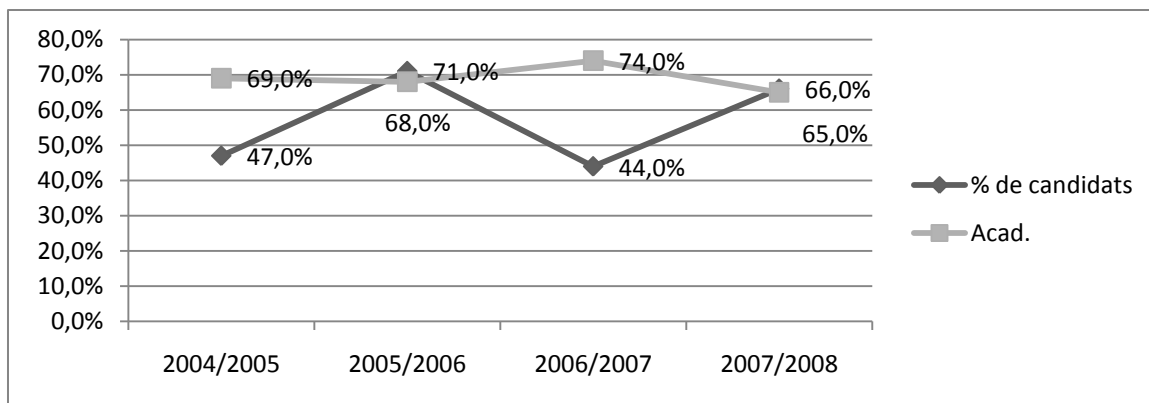
- On pourrait encore améliorer ce taux par un travail plus approfondi et plus spécifique sur l'ambition des élèves ainsi que celle de leur famille.

OBJECTIF 4 : AUGMENTER LA PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS AUX ACTIONS DE FORMATION.

A) HISTORIQUE

Évolution de la participation aux stages de formation





B) CONSTATS

I - Quelques données sur les stages à candidature individuelle (années scolaires 2007-2009)

Les stages effectués par les professeurs : quelques chiffres

Une enquête effectuée auprès des professeurs de l'établissement fait apparaître qu'une moyenne de 2,7 stages aura été effectuée par professeur au cours de cette période.

Parmi ces stages, on notera qu'un tiers des stages environ correspond à des formations qui se sont imposées aux enseignants (application des nouveaux programmes, réunion de secteur, formation des professeurs tuteurs).

Les stages refusés aux professeurs

L'enquête fait aussi apparaître une moyenne d'un stage refusé pour deux professeurs sur la même période.

II - Les actions de formation sur site

Par ailleurs, on constatera la forte participation des enseignants à des actions de formation sur site, effectuées à la demande des professeurs :

- la pratique du tutorat d'élèves (2 jours en 2007-2008)

- deux stages liés à l'utilisation des TICE (le serveur informatique du collège, 2007-2008, la capture de son, 2008-2009)

Déroulement

Le stage « Pratique du tutorat d'élèves » a réuni, autour d'un projet de classe, une dizaine de participants. Une première journée centrée sur la formulation des attentes des professeurs et l'élaboration d'outils de travail adaptés à la situation du collège a été suivie de deux réunions destinées à évaluer la mise en place des contenus du stage, et d'une demi-journée de bilan avec les formateurs en fin d'année.

Les stages liés à l'utilisation des TICE ont, quant à eux, été assurés par des enseignants volontaires du collège, ce qui a permis de cibler les attentes des professeurs et de leur donner des réponses adaptées à la fois à la situation du collège et à leurs pratiques.

Motivations

On peut constater que lorsque les contenus des stages répondaient à une nécessité ; lorsqu'ils étaient adaptés aux pratiques des professeurs et qu'ils étaient fondés sur un travail d'équipe ; alors ils ont été immédiatement réinvestis et pérennisés. Les contenus de l'action « Pratique du tutorat » se sont, par exemple, étendus l'année qui a suivi le stage et ont investi d'autres domaines que ceux prévus initialement :

- mise en place d'un tutorat à d'autres élèves que ceux pour lesquels le stage avait été programmé
- mise en place d'une « Cellule de veille » destinée à repérer les élèves en situation de décrochage scolaire

Bilan

Plus que des stages à candidature individuelle ou désignée, ces formations sur site ont contribué à resserrer les liens de l'équipe éducative dans une dynamique créative, en favorisant l'initiative de projets de classe pluridisciplinaires (v. par exemple les travaux réalisés par la classe de 4^e A sur les thèmes des travaux du Mont Saint-Michel).

III - A l'avenir

Une tendance se dessine : la volonté de participer à des actions de formation centrées sur l'équipe éducative, sur la situation particulière du collège (élèves, matériel exploitable), sur des projets de classe. Effectuer sur le site un stage de formation à la pratique de la vidéo (image et son) permettrait ainsi, par exemple, de mener à bien un

projet transdisciplinaire qui avait été évoqué au cours de l'année 2007-2008 : la réalisation d'un journal.